

## AMBLANS-ET-VELOTTE

## Premier tronçon achevé au printemps

Alors que les travaux entre Lure et la porte d'Amblans sont en phase finale, les élus réclament que la 2X2 voies se prolonge jusqu'à Vesoul. Ce projet est en souffrance depuis trente ans.

Tout est prêt pour l'aménagement du tronçon 2x2 voies entre Amblans-et-Velotte et Vesoul. Manque le nerf de la guerre : l'argent. « Il faudrait entre 70 et 80 M € », chiffre Frédéric Debely, maire. C'est le prix pour qu'Amblans et les autres villages (Genevreuille et Pomoy) traversés gagnent en sécurité. « Cette route est dangereuse. Les camions ne peuvent pas doubler. Il y a déjà eu des accrochages. La chaussée est en piteux état. Elle sera refaite ».

Autre préoccupation de l'élu : le nouveau giratoire sur la RN19. « Il est très haut. Les camions risquent de ne pas pouvoir passer quand il y aura de la neige. Ils



Les travaux sont inscrits au Programme de modernisation du réseau routier national. Photos P.L.

vont bloquer la RN 19 » ; Un axe très fréquenté par des poids lourds alimentant les trois sites de PSA : Vesoul, Sochaux et Mulhouse et d'autres entreprises. « Il y a ceux qui empruntent cette route pour ne pas payer l'autoroute et il ne faut pas oublier les convois exceptionnels qui passent fréquemment ».

Ce giratoire est provisoire. Il sera supprimé ainsi que les raccordements une fois que la section entre Amblans et Calmoutier sera réalisée. Les emprises correspondantes seront restituées. La 2X2 voies se poursuivra vers l'ouest en passant au sud d'Amblans, fran-

chissant l'actuelle RN19 via un passage inférieur dont le gabarit sera de sept mètres. « C'est stupide », s'irrite le premier magistrat qui souhaite que les raccordements provisoires soient conservés.

## Motions

En attendant la suite du chantier, les élus ont voté une motion au conseil municipal d'Amblans et au conseil communautaire du pays de Lure. Ils demandent à l'État d'accélérer les travaux sur la portion Amblans-Vesoul. « Leur continuité devient une urgence pour les villages traversés, les usa-

gers, les entreprises et les collectivités », plaident-ils auprès du ministre des transports. « Aujourd'hui, 16000 véhicules par jour, dont 5000 poids lourds, empruntent cette voie qui se retrouve à la limite de la période de saturation en période de pointe. Habitants et usagers subissent quotidiennement les contraintes et nuisances sonores qu'un tel trafic peut provoquer ». Et de rappeler que la RN19 entre Lure et Vesoul, qui est une route européenne, est vitale pour le développement économique de la Bourgogne/Franche-Comté.

Patricia LOUIS

**16000** vé  
hicules par jour. C'est le trafic sur la RN19 entre Amblans et Vesoul

## FONCIER

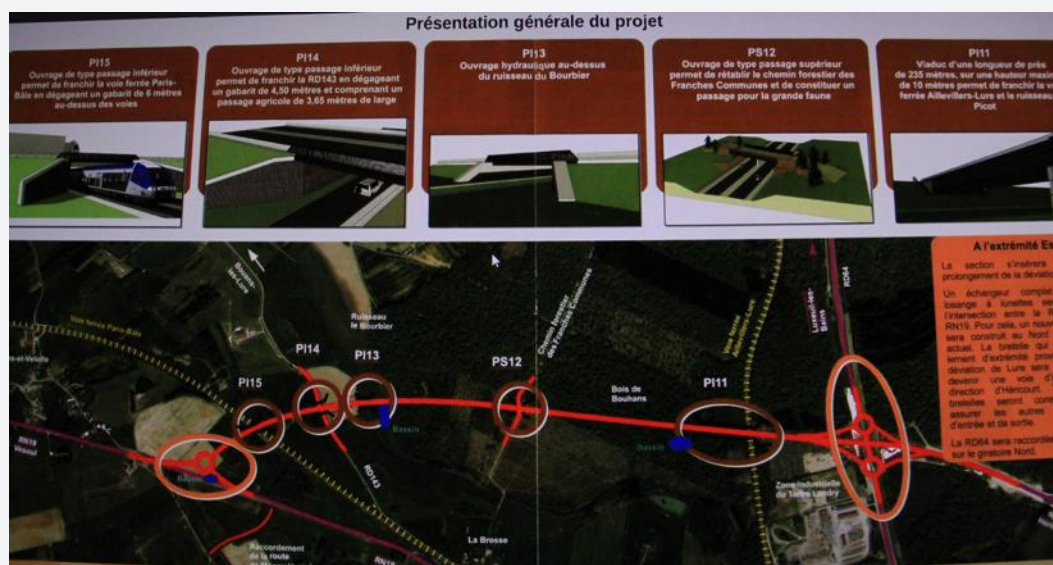


Pour la continuité du tronçon, il manque une trentaine d'hectares.

## Des aménagement en cours

Depuis deux ans, le conseil départemental organise l'aménagement foncier du tronçon entre Amblans et Pomoy. Une dizaine de réunions ont été programmées entre les agriculteurs d'Amblans, Genevreuille, Bouhans-lès-Lure, Mollans... La concertation est terminée. Il est prévu de prélever 2 % des terres des exploitations agricoles. L'État a déjà une réserve foncière de 55 ha. Il manque une trentaine ha. « Dans l'ensemble, la concertation avec les agriculteurs, propriétaires et locataires, s'est bien passée », confie le maire d'Amblans. « Il n'y a plus qu'à déplacer les bornes de terrains. On n'attend plus que le financement ».

## Un axe structurant en trois sections



Le plan général du projet.

Ce tronçon de la RN19 se décompose en trois sections.

- La section de Vesoul Est-Calmoutier constituée d'un aménagement sur place de la RN19 actuelle sur un linéaire de 7 km, qui

comportera un diffuseur et une aire de repos à Frotey-lès-Vesoul ainsi que d'un diffuseur à hauteur de Dampvalley-lès-Colombe.

- La section Calmoutier-Amblans en tracé neuf sur 13,6 km

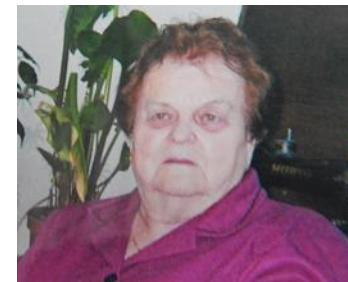
comprenant un échangeur et une aire de service à hauteur de Calmoutier.

- La section Amblans-Lure en tracé neuf sur 3 km. Travaux en cours.

## NECROLOGIE

## MOLLANS

Marie-Thérèse Marey n'est plus



Doyenne du village, Marie-Thérèse Marey s'est éteinte à l'hôpital de Remiremont ce 23 décembre à l'âge de 95 ans. Née Kuony le 2 février 1921, elle passe son enfance au village où ses parents étaient agriculteurs. En 1945, Elle se marie avec Marcel Marey, également de Mollans. Avec lui, elle a aussi travaillé dans ce métier de la terre. Le couple a eu cinq enfants : Claude (décédé à 3 jours), Germain, Daniel, Josette et Alain, qui lui ont amené huit petits-enfants et dix arrière-petits-enfants. En 2009, après le décès de Marcel, Marie-Thérèse rejoint une maison de retraite à Plombières. Elle avait plaisir à recevoir les visites de sa nombreuse descendance.

Ses obsèques auront lieu ce mardi à 14 h 30 à l'église du village. Nos condoléances.

## NECROLOGIE

## SAINT-BARTHÉLEMY

Décès d'Henriette Tuillon



Henriette Tuillon s'est éteinte samedi à l'hôpital de Vesoul, entourée des siens, à l'âge de 93 ans. Elle était née Brouillard à Les Fessey le 13 février 1923 avant que la famille s'installe à Melisey. Elle travaille à la Maglum, également chez Bolhy. Le 28 juin 1940, elle épouse Henri Tuillon et le couple s'installe à Saint-Barthélemy. La famille s'agrandit avec six enfants. Henriette cesse son activité professionnelle. En 1962 elle est profondément affectée par le décès d'Henri. Depuis 1989, elle était entourée par sa fille Michèle et son mari qui vivaient avec. Elle était l'heureuse mamie d'une nombreuse descendance. Ses obsèques religieuses seront célébrées ce mardi à 14 h 30 à l'église de Saint-Barthélemy et suivies de l'inhumation au cimetière local. Nos condoléances.